



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

QUATRE PROVINCES, QUATRE JOURS :

Rapport sur les discussions des tables rondes en Atlantique sur
le continuum des possibilités d'apprentissage en langue seconde



2 LANGUES
OFFICIELLES
OFFICIAL
LANGUAGES

1 espace **commun**
common space



www.languesofficielles.gc.ca

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles
ou pour obtenir un exemplaire en média substitut,
composez sans frais le 1-877-996-6368.
www.languesofficielles.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2010
No de cat. : SF31-104/2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-95303-8

Table des matières

Introduction :	2
L'étude :	2
Les tables rondes :	2
Éléments communs aux tables rondes :	4
<i>Question de la demande – comment provoquer le déclic :</i>	4
<i>La promotion des possibilités d'apprentissage en langue seconde tout au long du continuum :</i>	5
<i>Importance du contenu :</i>	5
<i>Partenariats :</i>	6
<i>Cadre européen commun de référence pour les langues :</i>	6
<i>Aller de l'avant :</i>	6
Enjeux particuliers des quatre provinces :	6
Nouveau-Brunswick :	6
Nouvelle-Écosse :	8
Île-du-Prince-Édouard :	9
Terre-Neuve :	12
Conclusion :	14

Quatre provinces, quatre jours :

Rapport sur les discussions des tables rondes en Atlantique sur le continuum des possibilités d'apprentissage en langue seconde

Suivi de l'étude *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*

Introduction :

L'étude du commissaire aux langues officielles intitulée *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*, publiée en octobre 2009, formait la trame de fond pour une série de tables rondes organisées en collaboration avec les divisions provinciales de Canadian Parents for French dans les quatre provinces de l'Atlantique. Le but de ces rencontres était d'entamer une réflexion sur les enjeux soulevés dans le rapport et d'amorcer un dialogue avec les participants, afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde dans les universités de l'Atlantique.

L'étude :

En 2007, le Commissariat aux langues officielles a entrepris une étude d'envergure, afin d'élargir ses connaissances sur les possibilités d'apprentissage offertes en langue seconde dans les universités canadiennes et de déterminer les bonnes pratiques existantes, les défis et les possibilités d'amélioration.

L'étude a démontré que même si la grande majorité des établissements offrent des programmes de langue seconde, d'importantes lacunes subsistent toujours. Comme les approches privilégiées par les universités peuvent varier en fonction de leur contexte, l'étude a déterminé des secteurs prioritaires :

- augmenter le nombre de possibilités d'apprentissage intensif en langue seconde;
- exploiter le plein potentiel des établissements de langue minoritaire;
- améliorer les partenariats, la collaboration et l'utilisation de la technologie;
- augmenter le nombre d'échanges et les possibilités d'utiliser la langue seconde en situation réelle.

Dans l'étude, le commissaire a aussi fait un nombre de recommandations concrètes à l'intention des gouvernements et des universités et a fait des suggestions pour de futures études. Selon le commissaire, il est crucial de créer un continuum réel d'apprentissage en langue seconde de qualité, et ce, du primaire jusqu'au marché du travail. Afin de pouvoir mettre en place un tel continuum, le commissaire croit que les universités doivent offrir une plus grande gamme de possibilités d'apprentissages variés qui répondent aux divers besoins de leurs étudiants.

Les tables rondes :

Chaque division de Canadian Parents for French de l'Atlantique a contribué à l'organisation d'une table ronde dans sa province respective. Les tables rondes, qui ont toutes eu lieu sur des campus, se sont déroulées aux dates suivantes :

- le 16 mars à l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick;

- le 17 mars à Dalhousie University, en Nouvelle-Écosse;
- le 18 mars à la University of Prince Edward Island, à l'Île-du-Prince-Édouard;
- le 19 mars à Memorial University, à Terre-Neuve.

Les participants présents aux tables rondes comprenaient :

- des représentants d'universités à divers niveaux comme des doyens de faculté et des professeurs;
- des représentants de collèges;
- des représentants de gouvernements provinciaux, surtout des ministères de l'Éducation;
- des représentants d'institutions fédérales et de conseils fédéraux;
- des étudiants qui participent aux divers programmes offerts;
- des représentants de Canadian Parents for French;
- des représentants de divers conseils scolaires;
- des enseignants de langue seconde au niveau primaire et secondaire;
- des représentants de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde;
- des représentants d'organismes porte-parole de la communauté francophone;
- d'autres invités, y compris une représentante du secteur privé et le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Les tables rondes se sont déroulées sensiblement de la même manière dans les quatre provinces de l'Atlantique. À la suite d'une présentation par un représentant de Canadian Parents for French, Gilbert Taylor, le représentant du commissaire dans la région de l'Atlantique, et l'animateur des tables rondes, a présenté le contexte et les objectifs de la session qui étaient :

- d'entamer une réflexion sur les enjeux soulevés dans le rapport;
- de porter une attention particulière à certaines recommandations préalablement déterminées;
- d'amorcer un dialogue avec les intervenants clés, afin de voir comment, sur une base provinciale, il serait possible d'aller de l'avant pour améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde dans les universités de la région de l'Atlantique.

Par la suite, les divers participants se sont présentés et ont dit quelques mots sur les raisons pour lesquelles ils se sentaient interpellés par les sujets traités dans l'étude. Cette riche discussion, au cours de laquelle plusieurs des enjeux soulevés dans l'étude ont été mentionnés, a été suivie d'une présentation de Mylène Thériault sur les grandes conclusions de l'étude dont elle était la coordonnatrice. Ceci a préparé le terrain pour les discussions subséquentes.

Les recommandations préalablement déterminées aux fins de discussions étaient les suivantes :

Recommandations 3 : ***Création d'un nouveau fonds***

- Le commissaire aux langues officielles recommande au gouvernement du Canada ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux de créer un nouveau fonds visant à offrir une aide financière aux universités afin que celles-ci élaborent et mettent en œuvre de nouvelles initiatives destinées à améliorer les possibilités d'apprentissage en langue

seconde. Cependant, ce fonds ne devrait pas avoir pour effet de diminuer le soutien actuel ni le besoin de soutien supplémentaire des établissements de langue minoritaire et des établissements bilingues.

Recommandations 5 : ***Adoption de mesures***

- Le commissaire aux langues officielles recommande aux établissements individuels d'élaborer des stratégies et des plans d'action destinés à améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde, en fonction de leur propre situation et de leur propre contexte.

Recommandations 9 : ***Poursuite des études***

- Le commissaire aux langues officielles recommande aux gouvernements, aux universités, au secteur privé et aux autres organismes de mener d'autres recherches sur l'apprentissage en langue seconde à l'université.

Ces recommandations n'ont pas dicté le déroulement des discussions; elles représentaient plutôt un point de départ. Même si plusieurs des éléments discutés avaient un lien direct avec les recommandations, les discussions n'ont pas porté uniquement sur ces recommandations. De manière générale, les discussions ont porté sur les divers enjeux qui ont été soulevés dans l'étude, sur les expériences des participants en lien avec cette question et sur les pistes envisageables pour améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes.

Éléments communs aux tables rondes :

Alors que certains enjeux particuliers plutôt que d'autres sont ressortis dans certaines provinces, d'autres thèmes étaient communs aux discussions qui ont eu lieu dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Question de la demande – comment provoquer le déclic :

Bon nombre de participants estimaient que ce qui semble motiver les étudiants, ce n'est pas forcément l'idée d'avoir un meilleur emploi dans un avenir lointain. Même si la réalité est que l'apprentissage d'une langue seconde permet d'élargir les possibilités sur le plan professionnel, un fait qui devrait être mieux communiqué aux étudiants, de nombreux participants sont d'avis que la véritable motivation des étudiants doit être intrinsèque et liée au concept de la reconnaissance de soi et des autres. Selon les participants, l'apprentissage d'une langue seconde permet d'accéder à beaucoup plus que la langue en soi; il permet de découvrir la culture qui est associée à cette langue.

Pour ce faire, plusieurs étaient d'accord sur le fait que nous devons favoriser des expériences « spéciales » qui provoquent ce déclic ou cet éveil. Les jeunes doivent sortir de la bulle de l'école et être plongés dans un contexte où ils n'ont plus leurs repères familiers. C'est là où ils peuvent s'ouvrir à autre chose et réaliser qui ils sont et vers où ils se dirigent. Les participants étaient d'accord pour dire que des programmes comme les programmes Explore et ceux administrés par SEVEC jouent un rôle important dans la question de l'éveil, en plus de contribuer grandement à la construction de l'identité canadienne. En outre, même les jeunes semblent de plus en plus conscients de l'apport de ce type de programme, puisque, à titre d'exemple, les demandes pour le programme Explore sont en croissance.

Dans les quatre provinces, la majorité des participants étaient d'accord pour dire qu'il est nécessaire que les jeunes aient davantage accès à ce type de programmes ou, à tout le moins, la possibilité de découvrir les communautés linguistiques du pays tant au niveau secondaire qu'au niveau universitaire. Ces programmes mènent à la création de ponts entre les deux communautés linguistiques. Les étudiants ont besoin d'avoir des contacts avec des pairs qui parlent leur langue seconde. C'est souvent la raison pour laquelle l'apprentissage de la langue seconde devient pertinent pour eux.

Lors des quatre tables rondes, l'idée selon laquelle les jeunes doivent avoir accès à des histoires à succès de jeunes comme eux qui ont poursuivi leur apprentissage de la langue seconde et qui ont bien réussi a été soulevée. Ceci, selon les participants, aurait comme répercussion de valoriser une identité bilingue. Alors que dans certaines provinces, les participants pensaient que ces histoires à succès devaient provenir de leurs pairs, d'autres participants pensaient que ces histoires devraient provenir, par exemple, de gens comme Sidney Crosby et d'autres athlètes olympiques canadiens qui ont réalisé l'importance de pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles du pays.

La promotion des possibilités d'apprentissage en langue seconde tout au long du continuum :

Dans toutes les tables rondes, la majorité des participants étaient d'accord pour dire qu'il y a une certaine contradiction dans les messages envoyés aux jeunes, et ce, dès le secondaire. Alors qu'on leur dit que l'immersion ou l'apprentissage de la langue seconde est important, il y a très peu de cours de contenu en français au niveau secondaire. En effet, un certain nombre de participants ont même remis en question l'idée selon laquelle il y avait réellement une immersion au secondaire, en raison du faible nombre réel de cours d'immersion offerts. Ceci est parfois jumelé au fait que les élèves sont incités par certains à quitter les programmes d'immersion au secondaire. Cependant, la majorité des participants s'entendaient sur le point qu'il est essentiel de créer, dès le secondaire, une culture où ces possibilités sont valorisées et non le contraire.

Bien des gens semblent croire que, vers la 10^e ou la 11^e année, les élèves auront terminé leur apprentissage de la langue seconde. Cependant, l'apprentissage d'une langue seconde est un processus continu qui s'amorce à peine à la fin des études secondaires. Les participants croient que les étudiants ont besoin de se faire offrir d'autres possibilités d'utiliser la langue après leurs études secondaires. Ils doivent connaître ces possibilités et les personnes qui les orientent doivent connaître et promouvoir la valeur de l'apprentissage d'une langue seconde.

Dans les faits, tous les participants estimaient que les enseignants, les directeurs, les orienteurs, les universités et la communauté doivent tous envoyer un message clair aux élèves et à leurs parents quant à la valeur de l'apprentissage d'une langue seconde. Beaucoup de participants ont avancé qu'il existe de nombreux mythes, qu'il faut démystifier, au sujet de l'apprentissage de la langue seconde.

Importance du contenu :

Un autre concept qui est ressorti à plusieurs tables rondes est le fait que l'apprentissage de la langue seconde doit être plus que l'apprentissage de la langue elle-même. Il doit être jumelé au développement des compétences culturelles ou en matière de contenu.

Les étudiants qui ont participé aux quatre tables rondes ont été très fermes quant à la nécessité pour les universités d'offrir des cours d'autres disciplines en français. Les cours d'apprentissage

de la langue seconde liés à une discipline en particulier, comme le français des affaires, ont aussi été donnés en exemple comme types de possibilités que les étudiants recherchent. Les étudiants ont fait savoir qu'il est essentiel de rendre pratique l'apprentissage de la langue seconde. Les étudiants ne souhaitent pas forcément étudier la littérature; ils veulent du contenu qui s'applique à leur champ d'études. Il semble y avoir un besoin que les départements d'études françaises répondent plus adéquatement aux besoins des étudiants.

Partenariats :

À une époque où les universités doivent faire des choix difficiles en raison de contraintes financières, de nombreux participants pensent que l'amélioration des possibilités d'apprentissage en langue seconde n'est réaliste que si l'on renforce les partenariats et la collaboration entre les universités ou avec des collègues. Toutefois, la perception que les participants ont de la façon de mieux utiliser les partenariats variait grandement d'une province à l'autre.

Cadre européen commun de référence pour les langues :

La question de l'importance d'avoir un cadre de mesure semblable pour assurer une meilleure transition entre les divers niveaux a été soulevée dans de nombreuses provinces. En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, il y avait beaucoup d'intérêt de la part des gens qui ont participé aux tables rondes dans ces provinces pour le Cadre européen commun de référence pour les langues. En effet, la province de la Nouvelle-Écosse investit actuellement dans l'usage du Diplôme d'études en langue française (DELFF), afin d'évaluer les compétences linguistiques des étudiants en fonction des niveaux du Cadre.

À Terre-Neuve, de nombreux participants avaient l'impression que l'énoncé formulé récemment par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), qui encourageait les provinces à prendre connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues, était plutôt timide. Toutefois, ils croyaient vraiment que le cadre et ses composantes sont là pour rester et que les provinces, les universités ainsi que les gouvernements doivent se lancer dans l'initiative, afin qu'elle puisse donner de bons résultats.

Aller de l'avant :

Dans les quatre provinces, les participants étaient d'accord pour dire que cette première discussion n'était que le début d'un dialogue continu sur cette question et qu'il est important que ce dialogue se poursuive. La plupart des participants s'entendaient également pour dire qu'il était essentiel d'informer les principaux acteurs, qui n'étaient pas présents à ces tables rondes, des conclusions de cette initiative et de les inviter à prendre part au dialogue continu ainsi qu'aux prochaines étapes.

Enjeux particuliers des quatre provinces :

Nouveau-Brunswick :

Au Nouveau-Brunswick, les discussions très animées ont porté sur divers enjeux plus particuliers à cette province et à ses universités. Ces enjeux ont porté, entre autres, sur la création d'un nouveau fonds, sur les besoins, ainsi que sur la motivation des étudiants, sur les répercussions possibles sur les institutions francophones comme l'Université de Moncton et sur les partenariats éventuels.

Nouveau fonds :

Les participants présents étaient d'accord pour dire qu'il était nécessaire de financer de nouvelles initiatives liées à l'apprentissage en langue seconde à l'université. Cependant, ils croyaient aussi fermement que la création d'un nouveau fonds ne devrait pas puiser dans le financement qui est déjà alloué. Par ailleurs, bien que de nouveaux fonds destinés à l'apprentissage en langue seconde soient bien accueillis, un processus de reddition de compte devrait être mis en place pour s'assurer que cet argent est utilisé aux fins déterminées. En effet, de nombreux participants croyaient que le gouvernement fédéral devrait examiner, d'une façon générale, la façon dont les fonds destinés à l'éducation sont attribués à la province.

Clientèles différentes = Besoins différents :

Lors de la table ronde au Nouveau-Brunswick, il est devenu rapidement évident que les universités font face à deux clientèles distinctes qui ont des besoins très différents. Premièrement, il y a les étudiants qui ont la capacité de fonctionner dans leur deuxième langue et qui peuvent bénéficier des programmes comme le Groupe-pont de l'Université de Moncton ou passer un semestre dans une université francophone. Deuxièmement, il y a les étudiants qui n'ont pas encore cette capacité linguistique plus poussée et qui pourraient bénéficier de quelques cours en français dans une université anglophone. Il est important de tenir compte de ces deux clientèles d'étudiants et de ne pas tout faire pour l'une et rien pour l'autre.

Motivation :

Comme la majorité des universités canadiennes n'ont plus d'exigences en matière de langue seconde, plusieurs participants de la table ronde à l'Université de Moncton pensaient qu'il n'y avait plus d'incitatifs réels, afin que les étudiants poursuivent leur apprentissage en langue seconde au niveau secondaire et au niveau universitaire. Dans ce contexte, l'idée d'octroyer des bourses a été suggérée, et ce, dans le but d'inciter les jeunes à venir étudier par exemple, dans une université francophone.

De plus, selon certains participants présents, ce n'est qu'en pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles que l'on peut prendre part aux grands débats nationaux et, conséquemment, aux grands projets de la société canadienne. La population canadienne n'accepte plus que ces débats se passent uniquement dans la langue de la majorité et les jeunes doivent en être conscients.

Répercussions sur le milieu francophone :

Une question posée lors de la table ronde était de savoir si l'Université de Moncton avait eu des échos négatifs, quant à l'intégration d'étudiants anglophones sur son campus essentiellement francophone. La réponse tant des représentants de l'université que des étudiants présents a été que non, puisqu'il y avait en ce moment seulement une centaine d'étudiants anglophones sur le campus. Cependant, cette question pourrait faire partie d'une réflexion à plus long terme sur la mission première de l'université, soit d'être une institution d'enseignement postsecondaire créée pour assurer un enseignement de qualité pour la communauté acadienne et francophone.

En ce qui concerne l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde, il est intéressant de noter que l'université de Moncton est actuellement en train de revoir ses programmes de 1^{er} cycle, afin d'y inclure la maîtrise des deux langues officielles comme une exigence pour recevoir un diplôme.

Partenariats :

Les partenariats entre les diverses universités de la province étaient perçus comme un élément important, afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde. Cependant, il y a déjà des initiatives intéressantes en ce sens qui sont en cours. À titre d'exemple, l'Université de Moncton et Mount Allison University développent actuellement un programme conjoint de baccalauréat en administration publique où les étudiants passeraient trois ans dans l'une des deux universités et un an dans l'autre.

Des représentants de l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton ont aussi mentionné la possibilité d'examiner la création d'un partenariat entre ces deux institutions pour créer davantage de possibilités d'immersion dans la province.

Cependant, certains participants pensaient important de pousser cette idée de partenariat encore plus loin. Il a été, entre autres, suggéré de créer une structure formelle d'échange et de collaboration en langue seconde au niveau universitaire dans la province, et ce, autant au niveau des étudiants qu'à celui des professeurs.

Aller de l'avant :

Le représentant du ministère de l'Éducation s'est dit prêt à rencontrer des représentants de Canadian Parents for French et d'autres intervenants pertinents, afin de discuter de la façon de mieux valoriser les programmes d'immersion au niveau secondaire et ses divers avantages. Le Ministère souhaite également développer d'autres cours en français pour les programmes d'immersion au niveau secondaire, afin qu'il y ait un lien plus concret avec le niveau universitaire.

Nouvelle-Écosse :

En Nouvelle-Écosse, les nombreuses universités représentées et les participants provenant de divers secteurs ont eu une incidence sur les points abordés. Il s'agissait notamment de la forme que pourrait prendre le nouveau fonds, du fait que l'établissement d'un effectif bilingue constitue un atout tant pour le secteur public que pour le secteur privé, et de la façon d'aller de l'avant avec cet enjeu.

Questions importantes :

De nombreux participants en Nouvelle-Écosse estimaient qu'il faut répondre à des questions importantes, afin de mieux définir la façon d'aller de l'avant et d'améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde à tous les niveaux dans la province. Voici l'une de ces questions : Que souhaitons-nous que les programmes d'immersion produisent vraiment comme résultats? Les réponses à cette question permettraient de mieux orienter les possibilités qui devraient être offertes.

Il faut aussi se poser la question essentielle suivante : En tant que société, accordons-nous vraiment de la valeur à la capacité de parler plus d'une langue? Dans l'affirmative, bon nombre de participants croyaient alors que des mesures doivent être prises pour que la société en général comprenne pourquoi cela est important. Il faut faire montre de leadership, que ce soit dans les écoles primaires et secondaires, les universités ou la société en général. Il est nécessaire que des personnalités connues fassent preuve de leadership et qu'elles démontrent l'importance qu'elles accordent à la dualité linguistique. Certains participants ont affirmé que, si nous n'embrassons pas cette diversité, nous serons limités en tant que société.

Nouveau fonds :

Des représentants de différentes universités avaient plusieurs questions sur la recommandation traitant de la création d'un nouveau fonds. Bon nombre d'entre eux remettaient précisément en question l'appréciabilité du fonds. Certains pensaient que le fonds devrait être considérable si les universités doivent consacrer du temps et des ressources à la préparation des propositions. Si le fonds est trop petit, les universités ne se donneront tout simplement pas la peine de soumettre des propositions.

Atout pour le secteur privé comme pour le secteur public :

En Nouvelle-Écosse, la participation d'une représentante du secteur privé a permis d'élargir la discussion. Cette personne a réitéré que les entreprises du secteur privé recherchent souvent des employés qui peuvent travailler dans les deux langues officielles. Dans les faits, de nombreux participants ont critiqué l'importance accordée aux aptitudes linguistiques en tant qu'atout seulement pour la fonction publique fédérale. Les aptitudes linguistiques devraient plutôt être perçues comme d'importantes compétences transférables qui sont toutes aussi valorisées par le secteur privé que par le secteur public.

Aller de l'avant :

Il semblait y avoir un intérêt de la part de l'École d'administration publique de Dalhousie University de mettre sur pied un projet pilote où les étudiants au niveau de la maîtrise pourraient suivre certains cours en français. Cependant, afin de mettre sur pied un tel projet, du financement est nécessaire et la personne responsable se questionnait au sujet des sources de financement qui sont actuellement disponibles.

Un autre élément important abordé a été la façon de joindre le secteur privé. Très souvent, les personnes qui travaillent dans le domaine des ressources humaines comprennent le besoin pour cette compétence, ce qui n'est pas nécessairement le cas de l'organisation dans son ensemble. Les participants ont suggéré, pour aller de l'avant, d'amorcer un dialogue avec des organismes-cadres, comme la Chambre de commerce, afin de les sensibiliser à l'importance de promouvoir la dualité linguistique et à la valeur économique de celle-ci.

Concrètement, les universités représentées ont convenu qu'il faudrait créer un groupe d'échange composé de représentants de différentes universités de la Nouvelle-Écosse pour discuter de la façon d'aller de l'avant. Des représentants de la province pourraient aussi prendre part à la discussion. À plus long terme, les participants ont fait savoir qu'il pourrait être aussi intéressant d'envisager une telle collaboration avec des universités d'autres provinces.

Île-du-Prince-Édouard :

Contrairement au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, la présence d'une seule université à l'Île-du-Prince-Édouard faisait en sorte que la majeure partie des discussions traitait de ce que la University of Prince Edward Island peut faire pour améliorer ses possibilités d'apprentissage en langue seconde. Cependant, la présence de représentants du Collège de l'Acadie a donné lieu à des discussions intéressantes sur la possibilité de partenariats. Les thèmes abordés dans les discussions allaient de l'importance de connaître du succès à la façon d'augmenter la demande en passant par l'établissement de liens plus solides avec la communauté francophone.

Connaître du succès :

Les participants de l'Île-du-Prince-Édouard étaient d'accord avec le fait que les élèves doivent ressentir ce que c'est que de connaître du succès dans leur expérience d'apprentissage en langue seconde pour qu'ils désirent poursuivre leur apprentissage. Les participants ont mentionné le fait que les programmes intensifs offrent aux élèves la possibilité de connaître un tel succès. Pour ce faire, les élèves doivent se sentir bien. Ils doivent savoir où ils en sont et où ils veulent aller et, finalement, ils doivent être en mesure d'y arriver. S'ils ne connaissent pas un tel succès dès les premières années de leur apprentissage, ils finissent par abandonner les programmes de français. Toutefois, cela signifie que les élèves doivent avoir une idée de l'endroit où ils se situent, ce qui suppose des évaluations et des examens.

La question de la demande :

La question de la demande a été abordée de manière sensiblement différente à l'Île-du-Prince-Édouard. Un certain nombre de participants ont remis en question la notion selon laquelle les universités doivent constamment tenter de mieux répondre aux demandes de leur clientèle. Le fait de se plier constamment à ce que les étudiants pensent être nécessaire ne donne pas forcément des résultats positifs. Selon certains, l'université doit plutôt exiger dans ses programmes que les étudiants poursuivent leur apprentissage en langue seconde. Une telle exigence mènera inévitablement à une croissance de la demande pour ce type de possibilités d'apprentissage à l'université.

Pour d'autres, un équilibre entre les besoins et les attentes des étudiants et les objectifs pédagogiques nécessaires doit être atteint. Ceci exige toutefois que l'université ait une vision et une compréhension des besoins des étudiants. Dans ce contexte, l'idée d'avoir des cours en français ou des cours de français langue seconde liés à une discipline a été soulevée.

Tirer des leçons des autres langues :

Certains croyaient que la difficulté à motiver les étudiants à apprendre le français découlait du fait que le français n'est pas perçu comme étant une langue puissante comme d'autres langues. À titre d'exemple de cette tendance, l'université a connu une hausse de la demande relativement aux cours d'espagnol. Certains participants ont mentionné qu'il y a beaucoup de leçons à tirer de l'expérience acquise avec l'espagnol.

L'apport de la University of Prince Edward Island :

La majorité des participants présents étaient d'accord pour dire qu'il est nécessaire d'avoir un leadership engagé au sein de l'université pour promouvoir l'apprentissage de la langue seconde. En tant qu'exemple, même si l'université aimerait offrir plus de cours de contenu en français, la préparation de ce type de cours demande que les professeurs de langue se transforment également en professeurs de contenu, ce qui peut créer un lourd fardeau pour ces derniers. Dans un tel contexte, l'appui et le leadership provenant de l'université deviennent cruciaux.

Il y a aussi eu beaucoup de discussion au sujet du besoin d'enseignants de langue qualifiés tant au niveau primaire que secondaire. Ce sont souvent ces derniers qui ont une incidence réelle sur la décision des élèves de poursuivre ou non leur apprentissage de la langue seconde. Afin de combler ce besoin, l'université examine présentement la possibilité d'offrir un baccalauréat en éducation française où les étudiants suivraient des cours en français et en anglais et auraient la possibilité de faire leurs travaux dans la langue de leur choix.

Liens avec la communauté francophone :

Des représentants de l'université se sont questionnés quant à savoir comment la University of Prince Edward Island peut agir en tant que pont entre les deux communautés de langues officielles de la province. Selon eux, l'Université ne devrait pas être perçue comme un outil d'assimilation. Afin que ceci ne soit pas le cas, la possibilité d'offrir des cours lors de la période estivale avec un important aspect culturel a été suggérée. Ceci pourrait se faire en collaboration avec la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Aussi l'idée d'avoir des stages pour les étudiants qui participent au cours de français des affaires au sein de la communauté francophone a été soulevée.

La majorité des participants étaient d'accord pour dire que la communauté francophone devrait jouer un rôle important, afin de rendre la langue pertinente pour les jeunes. Les personnes présentes semblaient aussi d'accord pour dire qu'il devrait y avoir plus de collaboration entre la University of Prince Edward Island et le Collège de l'Acadie. En effet, le Collège pourrait, par exemple, compléter ce que l'université offre présentement.

Fonds :

Plusieurs participants étaient d'accord sur le point qu'il y a présentement un manque de fonds pour offrir plus de possibilités d'apprentissage en langue seconde au niveau universitaire. De plus, s'il y a une croissance de la demande, cela veut dire qu'une augmentation au niveau des ressources ainsi que des fonds supplémentaires sont requis.

Certains participants se disaient que la province investirait uniquement dans les possibilités d'apprentissage en langue seconde si cela n'entraînait pas une diminution des fonds qu'elle a investis dans les programmes de la maternelle à la 12^e année. Selon les participants, ces programmes ont été et demeureront la priorité.

D'autres participants présents ont également soulevé certains problèmes liés au financement de la recherche en la matière. En effet, puisque le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) ne finance pas la documentation de bonnes pratiques, laquelle est nécessaire dans ce domaine d'étude, cela limite beaucoup les recherches faites dans ce domaine.

Aller de l'avant :

Pour ce qui est d'aller de l'avant, une suggestion intéressante formulée était la nécessité de modifier la *Loi sur les langues officielles* afin qu'elle encourage véritablement l'usage des deux langues officielles. Certains participants estimaient que, étant donné que la *Loi* dans sa forme actuelle protège les droits des personnes unilingues, elle nuit en réalité aux efforts qui sont faits pour promouvoir le bilinguisme français-anglais dans l'ensemble du pays.

De nombreux participants étaient d'avis qu'il manquait, autour de la table, des décideurs clés qui ont une incidence sur ces questions. Par ailleurs, bon nombre d'entre eux croyaient que les résultats des discussions de la table ronde devraient leur être signalés par les participants. Une fois de plus, de nombreux participants estimaient qu'il était important que ce dialogue se poursuive, afin d'étoffer le processus visant à éliminer les lacunes tout en utilisant les ressources existantes.

Terre-Neuve :

Comme à l'Île-du-Prince-Édouard, les discussions tenues à Terre-Neuve portaient, dans une large mesure, sur la façon dont Memorial University, la seule université de la province, pourrait mieux répondre aux besoins de ses étudiants, quant aux possibilités d'apprentissage en langue seconde. Les points abordés étaient variés et englobaient la façon de mieux utiliser la technologie, la nécessité d'obtenir davantage de renseignements et une plus grande collaboration ainsi que des suggestions concrètes sur la façon d'aller de l'avant.

Continuum :

Comme en Nouvelle-Écosse, les participants étaient d'avis qu'il est important de répondre à la question suivante : Quels sont les résultats souhaités pour les étudiants? Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il sera plus facile de créer des possibilités à tous les niveaux à la hauteur de ces résultats.

Étant donné que nulle part au Canada on exige, à l'heure actuelle, l'apprentissage du français comme langue seconde de la 10^e à la 12^e année, certains participants étaient d'avis que cela envoie un message très négatif aux étudiants. Ils estiment aussi qu'un tel message négatif a un effet domino au niveau universitaire.

Les participants soutenaient aussi que la reconnaissance est essentielle à tous les niveaux. Par exemple, un participant a suggéré de créditer le programme Explore à l'école secondaire et à l'université. De plus, l'idée d'évaluer les niveaux de compétence des étudiants à l'aide d'un outil commun à la fin des programmes, comme le Cadre européen commun de référence pour les langues, était perçue comme un autre incitatif positif pour les étudiants.

Technologie :

L'un des sujets importants abordés à Terre-Neuve portait sur la façon dont la technologie peut être utilisée pour offrir aux étudiants des possibilités d'apprentissage en langue seconde diversifiées. Cette province a déjà développé un savoir-faire particulier dans ce domaine et a démontré qu'en faisant appel à la technologie, il devient possible pour les étudiants de connaître du succès relativement à leur expérience d'apprentissage de la langue seconde. Grâce aux programmes qui sont présentement offerts pour les élèves du secondaire, ces derniers ont accès à des ressources dynamiques authentiques qui leur permettent d'interagir les uns avec les autres. Les participants qui ont fait l'essai de ces programmes étaient d'avis que, si la technologie est bien utilisée, cette approche peut être aussi bonne que l'enseignement en classe.

À Memorial University, on a commencé à utiliser la technologie pour offrir des possibilités d'apprentissage en langue seconde. En effet, des étudiants de partout au Canada peuvent présentement prendre part à des cours. Toutefois, les participants avaient l'impression qu'il fallait en faire plus pour explorer l'utilisation de ces possibilités. Par ailleurs, les participants estimaient qu'il y avait encore une importante incompréhension relativement à l'utilisation de la technologie et qu'il fallait en faire plus pour que la technologie soit mieux comprise et mise en valeur.

Besoin d'obtenir de l'information supplémentaire :

Les participants à la table ronde soulignaient le grand besoin d'obtenir davantage de statistiques sur les différents segments de l'effectif étudiant à Memorial University, qu'il s'agisse

de l'immersion française précoce, de l'immersion française tardive ou du programme de français de base. Conformément à ce qui a été soulevé au Nouveau-Brunswick, dans un contexte différent, ces publics différents ont des besoins distincts et il faut être en mesure de leur offrir des possibilités qui répondent à leurs besoins.

Selon les participants, il existe déjà une certaine capacité d'enseignement de cours en français à l'université à l'extérieur du département de français. Par conséquent, il serait très avantageux d'en savoir plus sur les professeurs qui seraient en mesure d'enseigner de tels cours afin de déterminer la capacité d'offrir divers types de possibilités.

Collaboration :

Les participants semblaient s'entendre sur la nécessité d'établir davantage de réseaux et d'assurer une plus grande collaboration pour que Memorial University puisse offrir des possibilités d'apprentissage en langue seconde diversifiées. Bien qu'il existe des initiatives intéressantes mises en place avec Saint-Pierre et Miquelon, les participants avaient l'impression que le potentiel était limité en ce qui a trait à la croissance de ces possibilités. Pour ce qui est d'établir des relations de travail concertées avec d'autres universités, certaines expériences antérieures infructueuses ont mis en évidence le fait que le travail de collaboration peut parfois être difficile.

La recommandation tirée de l'étude visant à créer un genre de programme canadien Erasmus pour faciliter les échanges entre les universités de l'ensemble du pays a semblé intéresser certains participants, en particulier la représentante étudiante qui était présente. Un tel programme était vu comme un moyen de sensibiliser davantage les étudiants à la culture de manière à créer une culture non seulement de travailleurs, mais aussi de penseurs.

Aller de l'avant :

Quant à la façon dont l'université pourrait aller de l'avant dans ce domaine, les participants ont fait de nombreuses suggestions. Par le passé, le Département de français avait essayé d'offrir le contenu de certains cours en français, mais, pour des raisons financières et parce que la demande était insuffisante, le projet ne s'est pas concrétisé. Toutefois, la majorité des participants ont indiqué que cela ne veut pas dire que l'expérience ne devrait pas être tentée à nouveau en se fondant sur l'expérience acquise.

En effet, l'idée de créer un projet pilote dans le cadre duquel un volet langue seconde serait intégré aux programmes existants a été suggérée; bon nombre de participants semblaient d'accord avec l'idée. Cependant, la participation à un tel projet doit être facile pour les étudiants, et toutes les étapes du projet doivent être bien définies. Par exemple, dès le début de leur programme, on doit indiquer aux étudiants les cours exigés durant chaque année d'études. De plus, de nombreux participants étaient d'avis que, pour qu'un tel projet connaisse du succès, il doit faire l'objet d'une bonne promotion et d'une bonne mise en marché. Bon nombre de participants mentionnaient que des mesures incitatives pourraient être intégrées au programme de manière à renforcer l'intérêt des étudiants. Les représentants de la province semblaient intéressés par un projet de cette nature.

D'autres suggestions étaient d'offrir une école d'été à l'université ou de créer un programme semblable au programme Les femmes en génie afin de motiver les étudiants à continuer leur apprentissage en langue seconde. D'autres participants ont suggéré de tenir des foires de l'emploi ou des programmes estivaux d'alternance travail-études bilingues, ce qui permettrait de

transmettre aux étudiants de l'information sur la façon dont la poursuite de leur apprentissage en langue seconde peut avoir une grande incidence sur leurs perspectives de carrière futures.

Une fois de plus, de nombreux participants ont indiqué que bien des parties qui auraient dû prendre part à la conversation étaient absentes, en particulier des représentants d'autres facultés. Ils ont souligné que la collaboration à l'intérieur de l'université est essentielle pour offrir un plus grand éventail de cours. Les participants semblaient d'accord pour dire que ce n'était que le début d'un dialogue qui doit se poursuivre.

Conclusion :

Les quatre tables rondes organisées par Canadian Parents for French en collaboration avec le Commissariat aux langues officielles et les universités participantes se sont avérées très efficaces pour réunir des personnes avec des antécédents variés et ainsi discuter de la question de l'apprentissage de la langue seconde dans les universités et, de façon plus générale, du continuum des possibilités d'apprentissage en langue seconde et de la manière de l'améliorer. En se servant de l'étude *Deux langues, tout un monde de possibilités* comme toile de fond, les participants ont soulevé des points semblables d'une province à l'autre, tandis que d'autres ont fait part d'éléments se rapportant précisément à une province.

Bien que tous les participants aient constaté la nécessité de prendre des mesures davantage concertées et coordonnées à l'échelle nationale, ils ont aussi reconnu que, pour réaliser des progrès locaux, il faut prendre des mesures sur le plan local.

Une chose est certaine : tous les participants présents ont convenu que l'établissement d'un dialogue continu avec toutes les parties concernées, même celles qui n'étaient pas présentes aux discussions, est essentiel pour aller de l'avant. On espère que les participants continueront d'être des agents clés de changement, afin que tous les jeunes canadiens puissent accéder à un continuum des possibilités d'apprentissage en langue seconde de qualité de l'école primaire à l'université.